

Sur motion de M. Fielding, il est alors ordonné que la dite adresse soit grossoyée, et qu'elle soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général par ceux des membres de cette Chambre qui font partie de l'honorable Conseil Privé.

Sur motion de M. Fielding, il est

Résolu.—Que cette Chambre se formera en comité, demain, pour prendre en considération les subsides à accorder à Sa Majesté.

Résolu.—Que cette Chambre se formera en comité, demain, pour prendre en considération les voies et moyens de prélever les subsides à accorder à Sa Majesté.

M. Fielding remet un message de Son Excellence le Gouverneur général, lequel est lu par l'Orateur, comme suit :—

MINTO.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes les estimations des sommes requises pour le service du Canada pour l'exercice expirant le 30 juin 1903, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes.

HÔTEL DU GOUVERNEMENT, OTTAWA.

Sur motion de M. Fielding, les dits message et budget sont référés au comité des Subsides.

M. Fielding soumet à la Chambre,—Comptes Publics du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

M. Mulock met devant la Chambre,—Le rapport du maître général des Postes pour l'année expirée le 30 juin 1901.

Aussi,—Rapport du département du Travail pour l'année expirée le 30 juin 1901.

M. Tarte met devant la Chambre, par ordre de Son Excellence le Gouverneur général, le rapport annuel du ministre des Travaux publics, pour l'exercice clos le 30 juin 1901.

M. Fitzpatrick soumet à la Chambre,—Rapport du ministre de la Justice sur les pénitenciers du Canada pour l'année expirée le 30 juin 1901.

M. Fielding met devant la Chambre,—Rapport, relevés et statistiques du Revenu de l'Intérieur du Canada, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901. Partie I, Accise, etc.

Aussi,—Partie II, Inspection des poids et mesures, gaz et lumière électrique, pour l'exercice expiré le 30 juin 1901.

Et aussi,—Partie III, Falsification des substances alimentaires, pour l'année expirée le 30 juin 1901.

M. Fielding soumet aussi à la Chambre,—Relevé des mandats du Gouverneur général émis depuis la dernière session du parlement à compte de l'exercice 1901-1902.

Aussi,—Etat de toutes les pensions et allocations de retraite accordées à des employés du service civil, donnant le nom et le grade de chaque employé pensionné ou mis à la retraite, son âge, son traitement et ses années de service, son allocation et la cause de sa retraite, et indiquant si la vacance créée a été remplie par promotion ou nouvelle nomination, et le salaire du nouveau titulaire, durant l'année expirée le 31 décembre 1901.

Aussi,—Etat des recettes et dépenses de la Compagnie d'amélioration de l'Ottawa pour l'année fiscale expirée le 30 juin 1901.